

2
Évolution des
défaillances
d'entreprises

3
Analyse des
défaillances
d'entreprises par
secteurs d'activité

PANORAMA DEFAILLANCES

Décembre 2014

LES PUBLICATIONS ÉCONOMIQUES DE COFACE

Par les économistes du groupe Coface



L Le nombre de défaillances à fin octobre atteint 63 002 entreprises, soit une baisse de -0,9% sur les 12 derniers mois. C'est le plus bas niveau enregistré depuis août 2013. Cependant, le coût financier (somme des dettes fournisseurs) augmente légèrement (+0,5%), en raison de défaillances récentes d'entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Un cycle de baisse des défaillances est-il enfin amorcé ? La restructuration de certains secteurs tels que l'automobile et les transports, la résilience (relative) de la consommation française soutiennent cette hypothèse. Néanmoins, les défaillances devraient se maintenir à un niveau très élevé. En effet, l'accroissement du nombre de créations d'entreprises depuis mi 2013 pourrait à l'inverse soutenir le nombre de défaillances d'entreprises.

Car les premières années d'existence d'une entreprise sont associées à un risque de défaut élevé. Coface reste prudent avec une prévision d'une baisse des défaillances d'entreprises pour l'ensemble de l'année 2014 de -1,2% à 62 800 et de -0,5% en 2015 à 62 500 entreprises défaillantes. Rappelons qu'en 2007 et 2008 le nombre annuel moyen de défaillances était de 50 100 entreprises.

RETROUVEZ TOUS LES AUTRES PANORAMAS DU GROUPE
<http://www.coface.fr/Actualites-Publications/Publications>

coface
FOR SAFER TRADE

DÉCEMBRE 2014

BAROMETRE DES DEFAILLANCES

PAROLES D'ÉCONOMISTES



Khalid AIT-YAHIA
Economiste



Guillaume BAQUÉ
Economiste

« Avec une baisse de -0,9% du nombre de défaillances à fin octobre, il n'y a pas eu d'écroulement de l'activité »

DEFAILLANCES D'ENTREPRISES

Première baisse des défaillances en glissement annuel depuis 22 mois

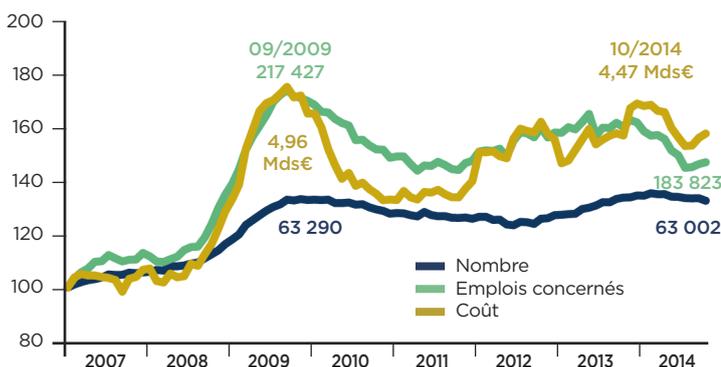
Au mois d'octobre, le nombre de défaillances annuelles a baissé de -0,9% à 63 002 (*graphique n°2 page 3*), soit un niveau qui n'avait pas été observé depuis août 2013. Il s'agit du « meilleur » mois d'octobre depuis 2011 avec 6 052 défaillances (*graphique n°3 page 3*). De plus, les défaillances touchent dorénavant moins d'employés. Le nombre moyen d'employés par défaillance a ainsi atteint le niveau de 2,92 soit un plus bas niveau depuis octobre 2008 (2,90).

Le contexte économique joue probablement plutôt en faveur de la réduction des défaillances : légère accélération de la consommation privée (+0,6% au T3 en a/a) et des crédits aux entreprises non-financières (+0,8% en rythme annuel à fin octobre), et stabilisation du volume des exportations de biens et services (+2% au T3 en a/a). Autrement dit, il n'y a pas eu d'écroulement de l'activité. La baisse des créations d'entre-

prises jusqu'en décembre 2012 à 242 497 entreprises (hors autoentrepreneurs) a aussi pu jouer en faveur de l'affaiblissement du nombre de défaillances. Les chances de survie d'une entreprise sont plus faibles après un an d'existence pour ensuite augmenter avec le temps. Autrement dit, un « pic » de créations d'entreprises provoquera une augmentation du nombre de défaillances d'entreprises avec un retard de un à trois ans environ. En outre, la crise financière n'a pas affecté avec la même vigueur tous les secteurs d'activités. Certaines branches ont mis en place des plans de restructurations et, ce faisant, on réduit le nombre des entreprises fragiles grâce à des rapprochements d'entités. C'est ce qui s'observe notamment dans le secteur automobile à l'image des équipementiers automobiles dont le chiffre d'affaires est passé de 25 milliards à 15 milliards d'euros entre 2007 et 2013 mais qui devrait enfin croître de 3 à 5% en France en 2014 (source : FIEV). Mais dans le même temps, le coût lié à ces défaillances, c'est-à-dire le cumul sur 12 mois des dettes fournisseurs des entreprises défaillantes, augmente de 0,5%.

Graphique n°1

Evolution des défaillances d'entreprises (12 mois glissants, 100 = janvier 2007)



Sources : Scores & Décisions, Coface

De nouveaux signes de fragilités

Alors que les microentreprises représentent l'essentiel du paysage des entreprises défaillantes (92,4%), suivies des TPE (4,3%) et des PME (2,5%), les défaillances d'ETI-GE ont légèrement augmenté à fin octobre à un rythme annuel de 5,9% alors que toutes les autres catégories d'entreprises diminuent. Depuis septembre 2014, 28 ETI-GE défaillantes comptent parmi les 100 plus grosses défaillances de l'année 2014, contre 12 observées en 2013. Rappelons que le mois d'octobre est traditionnellement le plus « sinistrogène » de l'année (*graphique n°3 page 3*). Parmi ces « grandes » défaillances figurent les redressements judiciaires de l'Union des coopérateurs d'Alsace (chiffre d'affaires de 493 millions d'euros) et la Société

d'exploitation RAPP (chiffre d'affaires de 362 millions d'euros) propriétaire des marques Fly, Atlas et Crozatier.

La crise financière affecte les entreprises les plus récentes mais également les plus âgées dont la taille moyenne est plus élevée. Car un contexte

dynamique de croissance de l'économie peut créer chez certaines entreprises un comportement de rente qui n'incite pas à innover, à développer l'activité ou encore à réduire la concentration du portefeuille de clients les rendant plus fragiles à la survenance d'une crise. Ainsi depuis début 2009 l'âge moyen des entreprises défaillantes progresse pour atteindre 8 ans et 7 mois en octobre 2014 contre 7 ans à son plus bas à fin 2008. Ce phénomène nécessite une vigilance particulière, d'autant plus que tous les secteurs sont concernés avec notamment de « grandes » défaillances dans le secteur des métaux.

Des prévisions nuancées

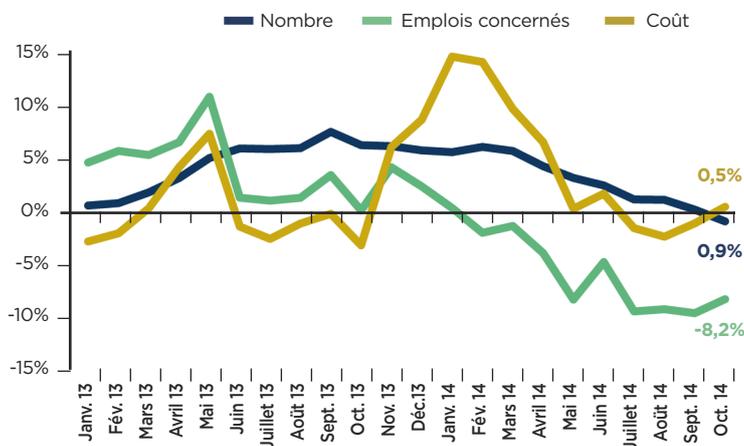
En 2015, nos prévisions de croissance de l'économie française sont mieux orientées à 0,8% et soutenue par la consommation privée, contre 0,4% en 2014. C'est certes une croissance molle puisque la croissance moyenne entre 2002 et 2007 s'établit à 2,0%. Même limitée, elle sera plutôt favorable à la poursuite du recul des défaillances. Néanmoins, les créations d'entreprises annuelles ont nettement progressé (+9,8%) en octobre 2014, par rapport au plus bas de décembre 2012, à 266 337 entreprises.

En 2014, Coface prévoit une légère baisse du nombre de défaillances à 62 800 soit -1,2% par rapport à 2013 (63 560). Cette hypothèse repose sur une croissance relativement honorable au 4^{ème} trimestre (0,2% en a/a), une augmentation modérée du crédit aux entreprises et une meilleure orientation du climat des affaires en France qui progresse depuis octobre (+3,4) pour atteindre 94,3 en novembre 2014.

En 2015 nous prévoyons une baisse modérée du nombre de défaillances à 62 500 soit -0,5% par rapport à 2014. En effet, en dépit de la légère accélération attendue de l'activité, nous considérons que l'augmentation du nombre de créations d'entreprises observée sur les deux dernières années limitera l'impact positif de la macro-économie.

Graphique n°2

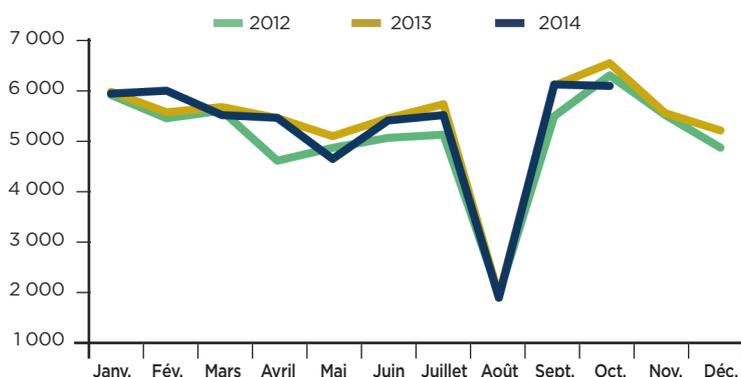
Variation des défaillances d'entreprises (glissement annuel, 12 mois glissants)



Sources : Scores & Décisions, Coface

Graphique n°3

Nombre de défaillances mensuelles



Sources : Scores & Décisions, Coface

ANALYSE PAR SECTEURS

	Nombre			Coût (M€)			Emplois concernés		
	2014	GA %	% total	2014	GA %	% total	2014	GA %	% total
Agroalimentaire	4 578	2,7%	7,3%	258	-34,6%	5,8%	8 741	-32,1%	4,8%
Automobile et transport	4 078	-2,5%	6,5%	202	-27,2%	4,5%	19 457	5,6%	10,6%
Autres services	9 351	-0,7%	14,8%	169	-26,3%	3,8%	32 510	-24,2%	17,7%
Chimie	560	-9,2%	0,9%	103	-48,0%	2,3%	2 678	-38,7%	1,5%
Construction	20 500	-0,8%	32,5%	470	51,0%	10,5%	50 752	-12,9%	27,6%
Distribution	5 899	-1,2%	9,4%	1 124	-10,5%	25,2%	15 621	34,4%	8,5%
Électronique	1 808	-5,9%	2,9%	592	35,4%	13,2%	8 531	0,8%	4,6%
Métaux	1 108	-0,2%	1,8%	432	15,6%	9,7%	13 373	56,6%	7,3%
Papier bois	1 669	-6,6%	2,6%	459	51,1%	10,3%	7 371	-24,9%	4,0%
Services aux particuliers	11 187	1,1%	17,8%	209	12,8%	4,7%	18 686	-3,8%	10,2%
Textile	2 264	-4,4%	3,6%	448	-6,4%	10,0%	6 103	11,2%	3,3%
Total	63 002	-0,9%		4 466	0,4%		183 823	-8,2%	

Sources : Scores & Décisions, Coface

Le nombre de défaillances par secteurs montre que les industries connaissent des évolutions contrastées. Pour l'industrie automobile, la chute des ventes depuis 2008 a entraîné l'ensemble des acteurs de la filière dans la tourmente, fragilisant en particulier les acteurs en bout de chaîne que sont les équipementiers de rang 2 et 3, ainsi que les concessionnaires et distributeurs automobiles. Quant au transport, l'activité étant pro-cyclique, la croissance molle conjuguée à un prix du pétrole élevé a eu pour effet de réduire les carnets de commandes. Pour les services aux particuliers, le taux de chômage en hausse, fragilisant des ménages aux perspectives réduites, a joué un rôle néfaste. A fin octobre 2014, nos commentaires sur les secteurs sont les suivants :

AGROALIMENTAIRE : des marges comprimées qui affectent les entreprises en amont de la chaîne

Les défaillances de l'agroalimentaire augmentent de 2,7%, en glissement annuel, à fin octobre 2014. Les sous-secteurs les plus touchés sont les boulangeries et activités connexes (+9%), les cultures de céréales (+47%), et les activités d'élevage (+21%). Ces hausses des défaillances dans les industries agroalimentaires (IAA), tranchent avec la légère baisse observée des défaillances dans l'ensemble de l'économie. Comment expliquer ce paradoxe ? La concurrence entre enseignes dans un contexte de croissance économique atone, entraîne les prix dans les industries de l'agroalimentaire vers la déflation. Ainsi, l'indice de production industrielle pour le segment des IAA est orienté à la baisse depuis le début de l'année 2012, du fait d'une perte des débouchés. En témoigne la liquidation judiciaire des abattoirs Tilly-Sabco en septembre 2014 (75 millions d'euros de chiffre d'affaires).

CONSTRUCTION : une demande toujours atone

A l'instar de l'ensemble de l'économie, les défaillances dans le secteur de la construction baisse de 0,8% à fin octobre 2014, sur un an. Toutefois, les coûts associés explosent sur la même période, +51%. A fin octobre 2014, les autorisations de construction de logements sont en baisse de 12,9%, sur un an, et il en est de même pour les mises en chantier (-12,0%). Les promoteurs immobiliers, selon l'enquête trimestrielle de conjoncture de l'INSEE, indiquent prévoir l'accentuation de la baisse de demande de logements. Ainsi la moyenne des soldes d'opinion est nettement en dessous (-54%) de celle de long terme. Cette morosité est visible dans certains segments tels que les activités de location de terrains (+10%) et la promotion immobilière (+29%). Mais la situation est plus préoccupante dans les activités de travaux (menuiserie, plâtrerie, et revêtement), qui connaissent une hausse de 7,1 % des défaillances sur un an. Le redressement judiciaire du constructeur SEE SIMEONI (chiffre d'affaires de 46 millions d'euros) illustre les difficultés du secteur.

SERVICES AUX PARTICULIERS : les services de proximité pâtissent de la prudence des ménages

Les défaillances dans ce secteur augmentent de 1,1% à fin octobre 2014, sur un an. Les coûts quant à eux explosent (+12,8%). Les segments les plus affectés sont les établissements liés aux soins corporels et capillaires, dont les défaillances grimpent de 5,4% sur un an, mais aussi la restauration avec une hausse de 4,3% sur la même période. Les performances du secteur dépendent essentiellement de la consommation des ménages. Or celle-ci manque de dynamisme et l'indicateur de confiance des ménages de l'INSEE (86,9), bien qu'en amélioration depuis le mois de juin 2013 (79,7), est toujours sensiblement en dessous de sa moyenne de long terme (95,8 depuis 2000). Le taux de chômage, quant à lui, ne cesse de grimper pour atteindre 10,4% au 3^{ème} trimestre 2014 au sens du BIT contre 10,1% au trimestre précédent.

LEXIQUE

- **Défaillance** : défaillance légale à savoir le redressement ou la liquidation judiciaire. Hors DOM-TOM
- **Coût** : cumul de l'encours fournisseurs de chaque entreprise défaillante
- **Microentreprises** : moins de 10 salariés
- **TPE** : 10 à 19 salariés
- **PME** : 20 à 249 salariés
- **ETI** : 250 à 4 999 salariés
- **Age** : nombre d'années écoulées entre la naissance et date de l'événement (redressement ou liquidation)

RESERVE

Le présent document reflète l'opinion de la direction de la recherche économique de Coface, à la date de sa rédaction et en fonction des informations disponibles ; il pourra être modifié à tout moment. Les informations, analyses et opinions qu'il contient ont été établies sur la base de multiples sources jugées fiables et sérieuses ; toutefois, Coface ne garantit en aucun cas l'exactitude, l'exhaustivité ou la réalité des données contenues dans le présent document. Les informations, analyses et opinions sont communiquées à titre d'information et ne constituent qu'un complément aux renseignements dont le lecteur dispose par ailleurs. Coface n'a aucune obligation de résultat mais une obligation de moyens et n'assumera aucune responsabilité pour les éventuelles pertes subies par le lecteur découlant de l'utilisation des informations, analyses et opinions contenues dans le présent document. Ce document ainsi que les analyses et opinions qui y sont exprimées appartiennent exclusivement à Coface ; le lecteur est autorisé à les consulter ou les reproduire à des fins d'utilisation interne uniquement sous réserve de porter la mention apparente de Coface et de ne pas altérer ou modifier les données. Toute utilisation, extraction, reproduction à des fins d'utilisation publique ou commerciale est interdite sans l'accord préalable de Coface. Le lecteur est invité à se reporter aux mentions légales présentes sur le site de Coface.

Photo : © fotolia- Maquette : Les éditions stratégiques

COFACE SA

1, place Costes et Bellonte
92270 Bois-Colombes
France
www.coface.fr